



→ V. GASSIA  
TOULOUSE

## Éditorial

# Plaidoyer pour une dermatologie esthétique personnalisée et durable

**A**u sein d'un marché de l'esthétique florissant (7,3 % de croissance en 2014 : données IMCAS 2015), le dermatologue a acquis ses lettres de noblesse : son champ d'expertise s'étend de la pathologie jusqu'à l'esthétique pure et c'est ce qu'a reconnu notre groupe, le gDEC dans son intitulé "Dermatologie Esthétique et Correctrice". Désormais, grâce au partenariat du gDEC avec le CEDEF (Collège des Enseignants de Dermatologie de France), l'esthétique médicale s'intègre dans la formation et la pratique de tout dermatologue.

Il n'est plus besoin d'insister sur la nécessité d'une approche médico-scientifique de la dermatologie esthétique et correctrice, tant pour l'évaluation des procédures et des cosmétiques que pour l'apprentissage. Nul ne saurait se lancer dans l'esthétique sans approfondir ses connaissances dans le domaine de l'anatomie, de la physiologie du vieillissement ainsi que sur les caractéristiques pharmacologiques et physicochimiques des produits et sur les différentes techniques utilisées. Mais ces acquisitions fondamentales ne sont que le terreau sur lequel doit se développer notre capacité à élaborer le plan de traitement idéal pour chaque patient. Car l'objectif principal de l'acte esthétique est bien d'obtenir la satisfaction du patient, indispensable à la fidélisation et au développement de notre activité.

Cette démarche personnalisée impose de consacrer du temps au bilan esthétique initial afin d'établir **une carte d'identité esthétique du patient**, recueillant les données de l'interrogatoire (historique, facteurs de risque, attentes précises, hauteur du budget consacré), mais aussi et surtout **l'analyse du visage**, de son vieillissement en fonction des caractéristiques morphologiques et fonctionnelles (dynamiques, émotionnelles).

L'établissement du plan de traitement et de son corollaire, le devis, doit préciser une hiérarchie en rapport avec les attentes individuelles du patient, le budget propre à chacun et l'analyse détaillée de chaque visage. Ce plan combinant fréquemment des techniques non définitives déterminera le rythme d'entretien à moyen et long termes.

Avec la démocratisation et l'allègement des procédures esthétiques médicales et l'allongement de l'espérance de vie, l'évolution actuelle de la demande tend vers une **prise en charge sur le long terme**, avec des patients de plus en plus jeunes en quête de **prévention**, soucieux d'obtenir un résultat discret et naturel. Depuis de très nombreuses années, nous suivons régulièrement certains patients et observons ainsi le caractère préventif de certaines thérapeutiques, leur innocuité à long terme, et surtout nous identifions les paramètres permettant de maintenir la santé et la beauté de leur visage. Ce concept d'esthétique "durable" confirme les axes primordiaux que doit respecter la dermatologie esthétique, à savoir la **sécurité des produits**, l'innocuité des procédures, une approche personnalisée, mesurée et réfléchie, tant dans le choix, l'intensité et le rythme des techniques proposées.

Étape clé de la prise en charge esthétique, l'analyse permet d'établir une carte d'identité esthétique préalable à l'établissement d'un plan de traitement et d'un devis personnalisé, compromis entre les attentes et le budget du patient et la combinaison des techniques suivant l'analyse.

Prévenir le vieillissement, envisager des plans de traitement sur des années doit nous inciter à reconsidérer notre stratégie thérapeutique vers la sécurité optimale des procédures utilisées afin de préserver l'avenir esthétique de nos patients et d'introduire le concept de **développement esthétique durable**.